



16ème législature

Question N° : 17305	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique >emploi et activité	Tête d'analyse >Insertion professionnelle des séniors	Analyse > Insertion professionnelle des séniors.
Question publiée au JO le : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'insertion professionnelle des seniors. Selon la « photographie du marché du travail » de l'Insee, 83 % des personnes ayant entre 50 et 54 ans étaient en activité en 2023. Cependant, la part des seniors en activité chute drastiquement à partir de 55 ans : on observe un taux de 77 % entre 55 et 59 ans et seulement à 38,9 % pour les 60-64 ans. En effet, de nombreuses difficultés persistent encore, alors que l'âge de départ à la retraite recule. Ce paradoxe persistant laisse de nombreux seniors dans des périodes de chômage long et de précarité. Selon une étude de Malakoff Humanis, 7 seniors sur 10 (50-64 ans) ont une période de chômage. Malgré l'objectif du Gouvernement visant à atteindre les deux tiers de 60-64 ans en activité d'ici 2030, les seniors continuent d'être délaissés et sans soutien du Gouvernement pour appuyer leur réinsertion professionnelle. Enfin, les lundi 8 et mardi 9 avril, les syndicats se sont réunis pour discuter de la réforme de l'assurance-chômage et de la problématique de l'emploi des seniors. Le Gouvernement n'a pas encore clairement exprimé ses projets de dispositifs visant à soutenir la réinsertion professionnelle des seniors. Par conséquent, il souhaite connaître les dispositifs qui seront mis en place pour assurer la réinsertion professionnelle des seniors.